

28-03-2019

UNSA FASMI
25 rue des Tanneries
75013 PARIS

AUDITION SENAT



M. Philippe BAS, président
de la commission des lois

Le 27 mars 2019, une délégation UNSA FASMI, composée de David MICHAUX, secrétaire national CRS, Nicolas PUCHEU, délégué départemental adjoint PP, Claude FOURCAULX, secrétaire national de l'Union des Officiers UNSA Ile de France et services centraux, a été entendue par la commission des lois du Sénat, sur les moyens mis en place pour faire face aux actes de violence et de vandalisme commis à Paris le samedi 16 mars.

De l'exposé de la délégation UNSA-FASMI et des questions posées par la commission des lois, il apparaît nécessaire d'ouvrir sans tabou et en toute liberté une réflexion sur l'amélioration de l'emploi des forces mobiles de maintien de l'ordre en cas de troubles graves à l'ordre public.

Nécessité d'améliorer la coordination et le commandement opérationnel des forces de police et de gendarmerie.

- Poste Mobile de Coordination et de Commandement Opérationnel
 - PMCCO (maintien de l'ordre, sécurité publique, police judiciaire et services de renseignement).
 - Le chef du PMCCO doit être identifié par l'ensemble des forces déployées.
- La latitude tactique des unités de maintien de l'ordre doit être un axiome cardinal. Seules ces dernières sur le terrain ont la compétence et le savoir technique afin de maintenir et (ou) de rétablir l'ordre public.

Les forces mobiles de maintien de l'ordre ont vocation à être mobiles. Elles doivent être employées à ce dessein.

- Les militaires du ministère de la défense peuvent avoir pour mission de sanctuariser les édifices symboles de la République mais, en premier rideau les forces de police et de gendarmerie leur assurent une couverture opérationnelle et tactique en cas de besoin.



28-03-2019

UNSA FASMI
25 rue des Tanneries
75013 PARIS

AUDITION SENAT



M. Philippe BAS, président
de la commission des lois

Les contrôles préventifs doivent prendre également en compte les menaces terroristes et subversives toujours prégnantes sur notre territoire.

- C'est pourquoi des policiers habilités à consulter les fichiers spécialisés pourraient être utilement positionnés au sein du PMCCO.

L'UNSA-FASMI a tenu à rappeler la place des policiers et gendarmes qui sont les représentants de l'Etat et de la République Française.

En ce sens, il n'est pas imaginable qu'ils cèdent ou pire abandonnent, sur décision politique, la voie publique et leurs concitoyens face à des casseurs et des émeutiers. Force doit rester à la République et à ses lois.

La commission des lois du Sénat a questionné à plusieurs reprises notre délégation et s'est félicitée de notre franchise et de notre sens de la République dont, a-t-elle souligné, les policiers parmi d'autres acteurs, sont aussi les garants.

L'UNSA FASMI a réaffirmé sa volonté d'exiger de la part de l'Etat les conditions optimales à l'exercice des missions régaliennes confiées aux policiers.

La délégation a, à nouveau, exprimé l'engagement hors norme de l'ensemble de la police nationale, tous services confondus, depuis 20 semaines et 20 week-ends au regard du mouvement dit « Gilets jaunes » et plus particulièrement des collègues en charge du MO et du rétablissement de l'ordre public.